



Résolutions officielles du Forum d'Innovation Culturelle et Entrepreneuriale Congo-Canada (FICEC 2025)

Adoptées le 30 juin 2025, à la Maison du Citoyen de Gatineau

Sous le thème « *Connecter, Innover, Collaborer pour une prospérité partagée* », les participants du Forum, réunissant les secteurs culturels, entrepreneuriaux, éducatifs, gouvernementaux et communautaires, adoptent les résolutions suivantes :

1. Renforcement de la coopération bilatérale

- **Encourager les gouvernements du Canada et de la RDC** à établir ou renforcer des cadres de coopération culturelle, économique, éducative et diplomatique incluant la diaspora congolaise comme acteur à part entière.
- Soutenir la **création d'un programme conjoint d'échanges culturels et entrepreneuriaux** entre les deux pays, notamment dans les secteurs de la création, des industries culturelles, des technologies vertes et de l'agroalimentaire.

2. Structuration de la diaspora congolaise au Canada

- Mandater le **Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC)** pour coordonner, en collaboration avec les autres organisations partenaires, un **cadre de concertation national** des initiatives communautaires, économiques et culturelles de la diaspora.

- Favoriser la **création d'un fonds communautaire d'investissement**, alimenté par les membres de la diaspora, pour soutenir les projets entrepreneuriaux portés par des jeunes, des femmes et des artistes congolais(es) au Canada et en RDC.

3. Appui aux jeunes et à l'entrepreneuriat féminin

- Appeler à la mise en place d'un **programme d'accompagnement des jeunes et des femmes de la diaspora** dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la formation professionnelle, et du leadership civique.
- Proposer la **mise en réseau d'incubateurs d'entreprises et d'artistes** entre le Canada et la RDC, avec soutien technique, mentorat et accès aux marchés.

4. Innovation et culture

- Lancer un **appel à projets annuel** pour soutenir l'innovation artistique et entrepreneuriale afrodescendante, incluant les partenariats entre institutions canadiennes et congolaises.
- Promouvoir la **création d'un Centre Virtuel de la Mémoire et du Patrimoine Congolais au Canada**, porté par le CCRCC et ses partenaires, pour valoriser les contributions culturelles congolaises au sein du patrimoine canadien.

5. Déclaration de Gatineau pour une coopération inclusive

Le Forum recommande l'adoption et la diffusion d'une **Déclaration de Gatineau**, reconnaissant :

- Le rôle stratégique de la diaspora congolaise dans le rapprochement Canada-RDC.
- L'importance de la paix, de la jeunesse, de la culture et de l'entrepreneuriat pour un avenir durable partagé.
- L'urgence de construire des **partenariats gagnant-gagnant**, fondés sur la réciprocité, l'innovation et la reconnaissance mutuelle.

6. Pérennisation du Forum

- Faire du **Forum Congo-Canada un rendez-vous annuel**, et créer un **comité permanent de suivi** des résolutions, piloté par le CCRCC en collaboration avec ses partenaires.

- Préparer **FICEC 2026** dès l'automne 2025, en élargissant les représentations régionales et internationales, et en assurant un financement diversifié et durable.

**Adopté à l'unanimité des participants du FICEC 2025,
Le 30 juin 2025, à Gatineau (Canada)**

— *Le Comité de coordination du Forum Congo-Canada (FICEC)*

— *Le Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC)*

— *Avec l'appui de la Communauté Congolaise de la Région de la Capitale du Canada*